

Annczy, le 9 février 2017

Comité du SYANE du 9 février 2017

Un budget 2017 en faveur de la transition énergétique et de l'aménagement numérique

SYNTHESE

Réuni ce jeudi 9 février sous la Présidence de Jean-Paul AMOUDRY, le Comité du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) a adopté son budget 2017 d'un montant de 150 M€ : un budget ambitieux qui affirme les orientations stratégiques du SYANE en faveur de la transition énergétique et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie.

Les investissements, d'un montant de 60 M€, se répartissent pour moitié pour les réseaux d'énergie et la transition énergétique, et pour moitié pour le déploiement de la fibre optique en Haute-Savoie.

30 M€ pour les réseaux d'énergie et la transition énergétique :

Avec 30 M€ pour les réseaux d'énergie et la transition énergétique, le SYANE confirme son engagement pour des réseaux de qualité, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

D'une part, avec 27 M€, le SYANE maintient en 2017 un niveau élevé d'investissements pour la qualité des réseaux d'électricité et d'éclairage public.

D'autre part, le SYANE poursuit l'accélération de son action en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables, avec :

- ✓ la poursuite du déploiement d'un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. L'objectif ? Implanter 130 bornes en Haute-Savoie d'ici fin 2017. Montant des investissements : 3,8 M€.
- ✓ 1,2 M€ pour le soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics et le développement des énergies renouvelables.
- ✓ l'engagement du SYANE dans la production d'énergies renouvelables : deux études (une centrale photovoltaïque et un projet de biomasse avec réseau de chaleur) pourraient être lancées en 2017, après l'accord des communes et des territoires concernés.
- ✓ l'engagement du SYANE dans les démarches TEPCV – Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte - avec le lancement, en 2017, de 3 projets de maîtrise de l'énergie dans l'éclairage public et urbain avec le Grand Annczy, la Communauté de Communes du Genevois et le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

30 M€ pour le déploiement de la fibre optique

Avec 30 M€ d'investissements, le déploiement de la fibre optique s'accéléra en 2017. L'ouverture des services très haut débit aux particuliers est prévue à partir du 2nd semestre 2017, avec l'objectif de couvrir, à la fin de l'année, 55 000 logements.

La prochaine étape pour le SYANE sera donc, en 2017, d'engager les discussions avec tous les opérateurs – notamment les 4 grands opérateurs nationaux (Orange, SFR – Numericable, Free, Bouygues) – afin qu'ils proposent leurs services sur le réseau public fibre optique.

En parallèle, l'ouverture des services très haut débit pour les professionnels se poursuivra en 2017. 250 zones d'activités sont d'ores et déjà couvertes.

EN SAVOIR PLUS

30 M€ pour les réseaux d'énergie et la transition énergétique

27 M€ pour la qualité des réseaux d'énergies

Avec 27 M€, le SYANE maintient en 2017 un niveau élevé d'investissements sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public. Avec un programme spécifique de 1,6 M€ pour le renforcement et la sécurisation des infrastructures dans les zones rurales, le SYANE confirme son engagement pour la qualité des réseaux.

Des actions opérationnelles en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables

1,2 M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et les énergies renouvelables

Pour la 6^{ème} année consécutive, le SYANE lance, en 2017, des Appels à Projets pour soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics et le développement des énergies renouvelables. Avec un soutien bonifié de 1,2 M€ en 2017, le SYANE affirme sa volonté d'accompagner les collectivités dans des projets concrets et performants en faveur de la transition énergétique.

Un engagement dans la production d'énergies renouvelables

Suite à la décision fin 2016 de l'engagement du SYANE dans la production d'énergies renouvelables, deux études pourraient être lancées en 2017, après l'accord des communes et territoires concernés :

- la construction d'une centrale photovoltaïque à Faverges – Seythenex : situés sur le site de l'ancienne décharge, 8 000 m² de panneaux solaires pourraient permettre de produire 1 300 MWh/an, soit la consommation électrique d'environ 400 foyers (hors chauffage)
- un projet de biomasse avec réseau de chaleur sur la commune de Saint-Jeoire

Des stratégies lumière pour un éclairage public et urbain maîtrisé

Le SYANE, engagé dans les démarches TEPOS, lancera, en 2017, 3 projets de maîtrise de l'énergie dans l'éclairage public et urbain. Ainsi le SYANE réalisera, sur 3 ans, des stratégies lumière et des plans d'actions dédiés, en partenariat avec l'ex-Communauté d'Agglomération d'Annecy, la Communauté de Communes du Genevois, et le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

130 bornes de recharge électrique à fin 2017

En 2017, le SYANE poursuivra sa politique de soutien à la mobilité électrique, avec le déploiement d'un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. Une dizaine de bornes sont d'ores et déjà en service sur les communes de Chamonix, de Passy, des Houches et de Rumilly. Le déploiement s'accélérera en 2017. Objectif : 130 bornes implantées fin 2017.

30 M€ pour le déploiement de la fibre optique

Avec 30 M€ d'investissements, le déploiement de la fibre optique s'accélérera en 2017. L'ouverture des services très haut débit aux particuliers est prévue à partir du 2nd semestre 2017, avec l'objectif de couvrir, à la fin de l'année, 55 000 logements.

La prochaine étape pour le SYANE sera donc, en 2017, d'engager les discussions avec tous les opérateurs – notamment les 4 grands opérateurs nationaux (Orange, SFR – Numericable, Free, Bouygues) – afin qu'ils proposent leurs services sur le réseau public fibre optique.

En parallèle, l'ouverture des services très haut débit pour les professionnels se poursuivra en 2017. 250 zones d'activités sont d'ores et déjà couvertes.

Contact presse :

Virginie LEFEVRE
Responsable Communication
04 50 33 59 39
v.lefevre@syane.fr
www.syane.fr

PRESENTATION DU SYANE

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique.